

Siège Social
B.P. 14025 Yaoundé
Tél/Fax: (237) 222 20 92 24
Tél.: (237) 222 21 94 19
(237) 222 21 01 53



Agence du Nord Ouest
Cow Street
Tél : (237) 675 29 55 51

Agence du Littoral
B.P. 4989 Douala
Tél/Fax: (237) 233 41 11 12

Agence du Nord
B.P. 858 Garoua
Tél/Fax: (237) 222 27 20 02

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°018/ADO/ACMS/POUR LA FOURNITURE D'UN
LOGICIEL DE PAIE-GESTION DES RESSOURCES
HUMAINES A L'ACMS**

☒ Délai de recevabilité des offres : Jeudi 05 Aout 2021 à 15 heures 00

LIEU DE DEPOT DES OFFRES :

ACMS YAOUNDE :

Situé : Quartier Mballa II, à Dragages

Tél; Fax : 222 20 92 24 / 222 21 94 19.

Courriel : contact@acms-cm.org /
ado@acms-cm.org

NIU : MO89600013745A

BP : 14025 Yaoundé

KARIS

A

SOMMAIRE

1.1.	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/ADO/ACMS/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOGICIEL DE PAIE-GESTION DES RESSOURCES HUMAINES A L'ACMS	4
1.2.	Objet de l'appel d'offres	4
1.3.	CONSISTANCE DES TRAVAUX/PRESTATIONS	4
1.4.	CONSULTATION ET RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	4
1.5.	REMISE DES OFFRES, OUVERTURE DES PLIS	4
1.6.	RECEVABILITE DES OFFRES	4
1.7.	MODIFICATIONS EVENTUELLES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	4
I.	REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)	5
A.	GENERALITES	5
1.1.	Présentation générale de ACMS	5
1.2.	Portée de la soumission	5
1.3.	Corruption et trafic d'influence	5
1.4.	Clauses de non fraude	5
1.5.	Implication et/ou appui aux activités terroristes	5
1.6.	La cession :	6
1.7.	Les responsabilités:	6
1.8.	Droit d'inspecter l'installation du soumissionnaire	6
B.	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	6
1.9.	Contenu du Dossier d'Appel d'offres	6
1.10.	Modification du dossier d'Appel d'Offres	6
C.	PREPARATION DES OFFRES	6
1.11.	Frais de soumission.....	6
1.12.	Langue de l'offre	6
1.13.	Présentation des coûts des offres	6
D.	EVALUATION DES OFFRES	6
1.14.	Evaluation des Offres et Choix de l'Attributaire :	7
1.15.	Conformité des offres.....	7
E.	DEPOT DES OFFRES	7
1.16.	Lieu, date et heures limites de dépôts	7
1.17.	Offres hors délais :	7
F.	ATTRIBUTION DU MARCHE	7
1.18.	Notification de l'attribution du Marché :	7
1.19.	Droit de déclarer un appel d'offre infructueux ou d'annuler la procédure	7
1.20.	Droit de modification des quantités lors de l'attribution du marché.....	7
1.21.	Signature du marché	7
G.	RETARD DE LIVRAISON	7
H.	MODALITE DE PAIEMENT	7
I.	DENONCIATION	7
II.	REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)	8

J.	GENERALITES	8
2.1.	Objet de l'Appel d'offres	8
2.2.	Consistance de la (des) prestation(s)	8
2.3.	Participation.....	8
K.	CARACTERISTIQUES TECHIQUES DE LA PRESTATION	8
2.4.	Dossiers d'appel d'offres	8
L.	PREPARATION ET DEPOT DES OFFRES	8
2.5.	Consultation et retrait du dossier d'Appel d'Offres.....	8
2.6.	Dépôt des offres.....	8
M.	EVALUATION ET COMPARAISON DES OFFRES.....	8
2.7.	Principaux critères éliminatoires.....	8
2.8.	Les principaux critères de qualification	8
2.9.	Évaluation et Comparaison des Offres :.....	9
2.10.	Les critères d'évaluation technique et financière des offres :.....	9
2.11.	Méthodologie de sélection des offres.....	9

KRBP

A

1.1. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/ADO/ACMS/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOGICIEL DE PAIE-GESTION DES RESSOURCES HUMAINES A L'ACMS

1.2. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Afin de satisfaire aux exigences légales et réglementaires, l'Association Camerounaise pour le Marketing Social (ACMS) B.P. 14025 Yaoundé Tél. (237) 222 21.94.19, Tél. /Fax (237) 222 20.92.24, organisation non gouvernementale Camerounaise, lance un appel d'offres national ouvert en vue de la **Fourniture d'un logiciel de Paie-Gestion des Ressources Humaines**.

1.3. CONSISTANCE DES TRAVAUX/PRESTATIONS

L'ACMS (Le Client) fait appel à des offres, tel que le décrit le présent appel d'offres. L'offre des soumissionnaires potentiels devra être faite en Un (01) Lot unique présenté comme suit :

Descriptions	Qté
Fourniture d'un logiciel de Paie-Gestion des Ressources Humaines tel que décrit dans: « les Termes de Référence » joint au présent ADO	1

1.4. CONSULTATION ET RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à une des agences de l'ACMS ou sur le site www.acms-cm.org. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent se procurer le dossier d'Appel d'Offres contre versement d'une somme non remboursable de **F.CFA 25 000 (Vingt-cinq mille francs)** dès publication du présent avis :

- Au siège de l'ACMS à Yaoundé, sis quartier Mballa II lieu-dit Dragages Tél 222-20-92-24 ;
- Bureau régional à Douala, sis quartier Makepe, rue Jerusalem ;
- Bureau régional à Garoua, Tél : 222-27-20-02 ;
- Bureau régional à Bafoussam, sis à Tamdja, lieu-dit antenne télé

1.5. REMISE DES OFFRES, OUVERTURE DES PLIS

Chaque offre rédigée en français et en quatre (04) exemplaires dont l'original et trois (03) copies marquées comme tels, devra être déposée sous pli fermé et Scellé portant la mention : **ADO Fourniture d'un logiciel de Paie-Gestion des Ressources Humaines : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** au siège de l'ACMS Yaoundé au plus tard **Jeudi 05 Aout 2021 à 15 Heures 00** précises. Les offres soumises après **15 h 00 le Jeudi 05 Aout 2021** ne seront pas acceptées.

1.6. RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

1.7. MODIFICATIONS EVENTUELLES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Toutes modifications au présent Appel d'Offres doivent être réalisées au plus tard **le 29 Juillet 2021**. Passé ce délai, les contenus seront considérés comme tel et aucune autre modification ne sera apportée avant la clôture du processus.

Toute demande d'informations complémentaires relatives au présent Appel d'Offres devra uniquement être envoyée par courriel à l'adresse : ado@acms-cm.org

KRY

A

I. REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

A. GENERALITES

1.1. Présentation générale de ACMS

L'Association Camerounaise pour le Marketing Social (ACMS) est née d'un protocole d'accord signé le 29 janvier 1996 entre le gouvernement camerounais représenté par la Ministère de la Santé Publique (MSP) et Population Services International (PSI) Washington.

Au terme de l'avenant N°01 du 11 septembre 1996 signé entre le MSP du Cameroun et PSI, l'Association Camerounaise pour le Marketing Social, une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de droit camerounais a été agréée pour la conduite des activités de marketing social au Cameroun.

L'ACMS dont le siège est à Yaoundé sis au quartier Mballa II, dispose de trois (03) agences régionales à Bamenda, Douala et Garoua ainsi que d'un bureau de liaison basé à Maroua.

Elle compte à ce jour des agents locaux qui sont repartis dans 03 (trois) divisions : Division VIH, Division Santé Familiale, Division Marketing ainsi que de 02 (deux) Coordonation d'appui ; L'Administration et le Contrôle Financier. L'ACMS bénéficie de la collaboration d'un certain nombre de consultants qui apportent un appui aux divisions fonctionnelles.

Dans le cadre de ses activités conventionnelles, l'ACMS intervient dans les domaines de lutte contre le SIDA, la promotion du planning familial, la lutte contre les maladies diarrhéiques et hydriques et la lutte contre le paludisme.

A cet effet, l'ACMS distribue :

- Les préservatifs masculins Prudence Plus et féminins Protectiv
- Les contraceptifs oraux Nouvelle Duo
- Les injectables Depo provera
- Les implants/Jadelle
- Les Dispositifs Intra Utérins (DIU)
- Le sel de réhydratation Orale Orasel
- Les moustiquaires imprégnées de longue durée
- La solution de traitement de l'eau à domicile Sur'eau
- Les doses de traitement du paludisme ACT1 et ACT2
- La franchise sociale
- Etc ...

Dans le cadre de la santé de reproduction des adolescents, l'ACMS a développé un projet de sensibilisation des jeunes pour un comportement responsable dénommé « 100%Jeune. A cet effet, l'ACMS publie un mensuel « 100%Jeune » en version française et anglaise.

1.2. Portée de la soumission

ACMS lance un appel d'offre pour les prestations brièvement définis dans le RPAO (Règlement particulier de l'appel d'offre) et spécifié dans la fiche de description des caractéristiques techniques. Le numéro d'identification et le nombre de lots faisant l'objet de l'appel d'offres sont précisés dans le RPAO.

1.3. Corruption et trafic d'influence

- i. Les parties s'interdisent de recourir à tout acte de corruption à l'obtention du présent marché. En cas de soupçon avéré et ou de preuve sur la remise d'un avantage indu (argent ou tout autre objet de valeur) à un membre du personnel de ACMS par le fournisseur en vue de l'obtention du marché faisant l'objet de ce contrat ou de tout autre marché ultérieur, ACMS se réserve le droit de rompre le contrat dès la survenance des faits ou à partir du moment où ACMS a la certitude des griefs reprochés à l'agent.
- ii. Aucun agent de ACMS ne doit prétendre à l'obtention d'une commission de quelque forme que ce soit dans le cadre du présent contrat.
- iii. Dans l'éventualité où le soumissionnaire (agissant par ses préposés) a subi de quelque manière que ce soit, de la part d'un employé de ACMS, des pressions de nature corruptive, le soumissionnaire ou le préposé de ce dernier est tenu de dénoncer la tentative de corruption directement auprès du Directeur Exécutif.
- iv. En cas de non - dénonciation d'une tentative de corruption de la part d'un employé, ACMS se réserve le droit d'annuler purement et simplement le contrat sans encourir une responsabilité quelconque vis-à-vis du soumissionnaire.
- v. Dans l'éventualité où il est établi qu'un soumissionnaire a exercé des pressions de nature corruptive sur un ou plusieurs membres de la commission d'appel d'offres ou sur les employés de ACMS en vue d'obtenir le marché, le contrat sera purement et simplement annulé par ACMS sans préjudice pour le soumissionnaire.

1.4. Clauses de non fraude

- I. Les offres prises en considération pour le présent appel d'offres doivent être reçues et enregistrées, contre décharge, au siège de l'ACMS à Yaoundé (quartier Mballa II, sis à Dragages, Tél. 222 21 94 19/222 20 92 24) au plus tard dans le délai indiqué dans le RPAO
- II. Toute demande d'informations doit se faire par courriel à l'adresse contact@acms-cm.org / ado@acms-cm.org ou par fax au (237) 222 20 92 24 à l'attention du Directeur Exécutif. Toute autre démarche du soumissionnaire sera assimilée à la fraude et son offre disqualifiée avant dépouillement.
- III. Les travaux sont payables à 100 % par chèque ou virement bancaire 30 jours fin du mois, après la signature du contrat par les deux parties.

1.5. Implication et/ou appui aux activités terroristes

- I. Le prestataire s'engage à déployer des efforts raisonnables afin de s'assurer qu'aucune partie des fonds de l'ACMS qu'il aura reçus dans le cadre du présent contrat ne sera utilisée pour fournir une aide à des personnes ou entités liées au terrorisme.
- II. Le Consultant s'engage à déployer des efforts

Handwritten signature

Handwritten star symbol

